
LA VILLE DE LYON RESTAURE L'ORGUE CAVAILLÉ-COLL À SAINT-FRANÇOIS-DE-SALLES, LYON 2^e

Dans le cadre de la 4^e Convention « Patrimoine État - Ville de Lyon 2019-2024 », la Ville de Lyon a engagé une restauration d'envergure de l'orgue Cavallé-Coll de l'église Saint-François-de-Sales (Lyon 2^e), instrument exceptionnel classé au titre des Monuments Historiques depuis 1977. Construit en 1880 par le célèbre facteur Aristide Cavallé-Coll, cet orgue de 45 jeux répartis sur trois claviers et pédalier est l'un des joyaux du patrimoine musical lyonnais. Utilisé régulièrement lors d'événements culturels, il n'a été modifié que très marginalement depuis sa création, ce qui en fait un témoignage rare et précieux de l'époque romantique. Débutés en décembre 2024, les travaux s'achèveront fin 2027. Coût total de l'opération : 1 633 949 €, dont 475 k€ financés par l'État et 130 k€ par des subventions.

Construit en 1880 dans l'abside de l'église Saint-François-de-Sales (Lyon 2^e), l'orgue Cavallé-Coll est un instrument exceptionnel de 45 jeux, répartis sur trois claviers et un pédalier. Il remplace un précédent orgue de Callinet, transféré à Voiron et fut inauguré par Charles-Marie Widor, grand compositeur et organiste virtuose français. Classé Monument Historique depuis 1977, cet orgue n'a été modifié que très marginalement depuis sa construction, ce qui en fait un témoignage rare de l'œuvre du célèbre facteur Aristide Cavallé-Coll. Resté dans son état d'origine, il n'a bénéficié que de quelques relevages et interventions conservatoires, et fait aujourd'hui l'objet d'un ambitieux projet de restauration complète porté par la Ville de Lyon.

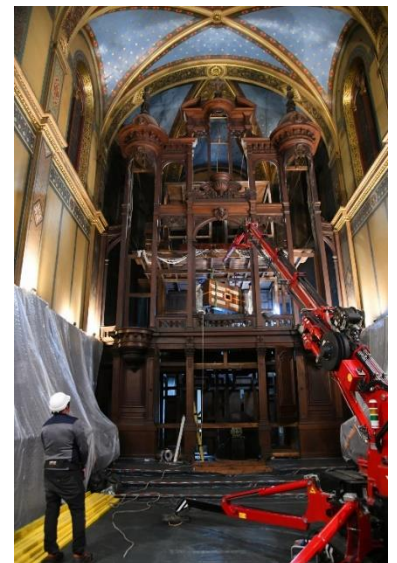
Une restauration complète et patrimoniale

Cette opération vise à redonner à l'instrument ses qualités sonores d'origine, tout en garantissant sa pérennité. Elle comprendra notamment :

- **Le rétablissement d'une alimentation en air saine et performante,**
- **La restauration complète des sommiers avec retour à l'état de 1892,**
- **La remise en état de la tuyauterie et des jeux,**
- **La restauration du buffet, de l'estrade et de la console.**

Débutés en décembre 2024, les travaux s'achèveront à la fin 2027.

Coût total de l'opération : 1 633 949 €, dont 475 000 € sont financés par l'État. À ce soutien s'ajoutent une contribution de 80 000 € de la Fondation Saint-Irénée, ainsi que l'aide de la Fondation du patrimoine, permettant de collecter 50 000 € de dons de particuliers, complétés par une dotation de 15 000 €.

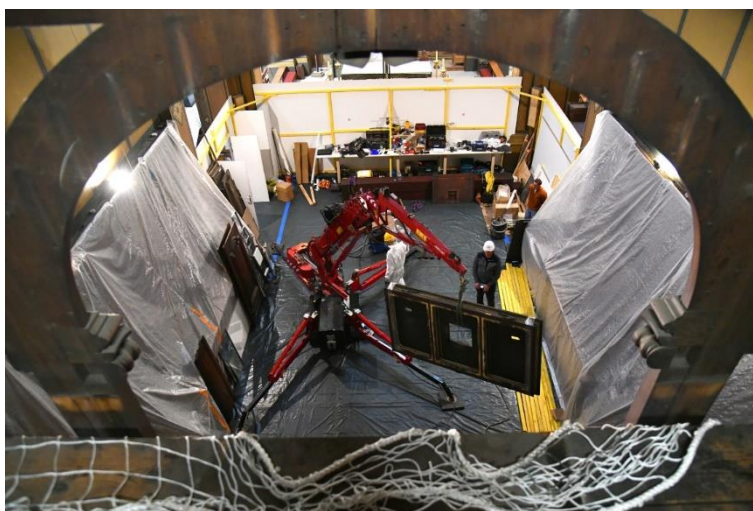


Le projet, sous maîtrise d'ouvrage de la direction de la construction de la Ville de Lyon, et sous maîtrise d'œuvre de l'agence Eric Brottier, représentée par Thomas Monnet, Technicien Conseil agréé pour les orgues Monuments Historiques, est une opération exceptionnelle par son ampleur et son enjeu.

La première phase de travaux a consisté en une **phase de démontage** (tuyaux, sommiers, conduites et réservoirs de vent, console avec son clavier) afin de ne laisser subsister dans l'abside que les charpentes de l'orgue et son buffet. Parallèlement, un nettoyage a été conduit pour débarrasser l'instrument et les murs de l'abside de leur encrassement séculaire. Dans une seconde phase de 18 mois, **les parties démontées vont être restaurées** dans les ateliers de la manufacture d'orgue Robert Frères, au pays basque espagnol dans l'atelier de Denis Lacorre, tandis que le buffet sera restauré sur place, dans l'église, par Alice Quoirin.

Enfin, 9 mois seront ensuite nécessaires pour le **remontage** et les **travaux sonores** de l'orgue restauré.

« La Ville de Lyon, propriétaire de ce joyau du patrimoine musical français du 19^{ème} siècle, a décidé d'engager une restauration complète de l'orgue dans le cadre de la 4^{ème} convention patrimoine Etat-Ville. Cette restauration en profondeur de l'instrument lui permettra de retrouver son harmonie d'origine et ainsi conserver une pièce patrimoniale majeure. Avec ce chantier, la Ville de Lyon poursuit son engagement fort pour la valorisation et la transmission de son patrimoine d'exception. » - **Sylvain GODINOT – Adjoint au Maire de Lyon délégué à la Transition écologique et au patrimoine**



[Le démontage de l'orgue à retrouver ici en images.](#)

© Muriel Chaulet – Ville de Lyon

La restauration de l'instrument est réalisée par le groupement des entreprises Manufacture d'orgues Robert Frères, Denis Lacorre et Alice Quoirin, chacune reconnue pour son expertise dans son domaine d'activité sous le contrôle scientifique et technique de la conservation régionale des monuments historiques (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes). Le projet est réalisé en partenariat avec la direction des affaires culturelles de la Ville de Lyon, les organistes titulaires, Louis Robilliard et Franck Vaudray, l'association « Cavaillé-Coll à Saint-François » et la paroisse « Sainte- Marie en presque-île. »

Contact presse : Léa PUGNIET – 06 79 70 30 34 – lea.pugnet@mairie-lyon.fr